

ONT VOTÉ CONTRE:

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| MM. | MM. |
| Aiken | MacInnis (Cape Breton-East Richmond) |
| Alexander | MacInnis (M ^{me}) |
| Asselin | MacLean |
| Baldwin | Macquarrie |
| Bell | McCleave |
| Benjamin | McGrath |
| Bigg | McIntosh |
| Broadbent | McKinley |
| Burton | McQuaid |
| Carter | Marshall |
| Code | Mather |
| Crouse | Mazankowski |
| Danforth | Monteith |
| Dinsdale | Nesbitt |
| Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles) | Noble |
| Fairweather | Nowlan |
| Forrestall | Paproski |
| Grills | Peddle |
| Harding | Ricard |
| Harkness | Ritchie |
| Howard (Skeena) | Rose |
| Howe | Rowland |
| Knowles (Winnipeg Nord-Centre) | Saltsman |
| Knowles (Norfolk-Haldimand) | Scott |
| Lambert (Edmonton-Ouest) | Skoberg |
| Lewis | Southam |
| Lundrigan | Stanfield |
| MacDonald (Egmont) | Stewart |
| MacEwan | (Marquette) |
| | Thomas |
| | (Moncton) |
| | Thompson |
| | (Red Deer)—59. |

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose que le bill C-212 modifiant la loi sur le Yukon, la loi sur les territoires du Nord-Ouest et la loi sur les terres territoriales, dont le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord a fait rapport avec amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Quand le bill sera-t-il lu pour la 3^e fois?

M. Baldwin: De l'assentiment de la Chambre, maintenant.

L'hon. M. Chrétien propose que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LA POLLUTION—LE CONTRÔLE DES EFFLUENTS DES USINES UTILISANT DU MERCURE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 10 juin j'ai posé au ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) la question suivante:

Le ministère des Pêches assure-t-il le contrôle de toutes ces eaux au Canada qui reçoivent les effluent en provenance des usines qui utilisent le mercure dans leurs opérations? Si oui, combien de ces opérations de contrôle ont lieu actuellement?

• (11.10 p.m.)

Pour nombre de nos lacs et de nos rivières, la pollution par le mercure est la principale menace. Il semble que le danger existe depuis longtemps, mais qu'il est passé inaperçu jusqu'ici faute d'essais capables d'en révéler la présence. Nous constatons aujourd'hui qu'elle a atteint la baie d'Hudson où, dans certains cas, la chair de baleine blanche était gravement contaminée par le mercure. La contamination s'est sans doute propagée par le réseau fluvial Nelson-Saskatchewan et provenait sans doute des usines chimiques de Saskatoon et de Dryden, en Ontario. Cela veut dire que des centaines de milles d'un fleuve très large et d'un lac immense au Manitoba doivent être gravement pollués car le poisson et, finalement, les baleines de la baie d'Hudson ont été touchés. L'histoire sera sans doute la même dans d'autres régions du Canada. L'empoisonnement par le mercure sévit à la baie Howe en Colombie-Britannique, où on a dû interdire au public l'un des plus magnifiques endroits de pêche sportive de la province. La rivière Saskatchewan a été fermée aux pêcheurs des mois durant, et cela a coûté cher aux contribuables canadiens. La pêche commerciale a été interdite dans le lac Sainte-Claire et certaines régions de l'Ontario ont également été fermées.

Le mercure est utilisé dans beaucoup de grandes industries. On l'emploie fréquemment dans les fongicides et c'est à cela qu'il faut attribuer quelques-uns des graves problèmes de pollution par le mercure. Ses composés sont utiles dans la fabrication et on les utilise dans la peinture pour prévenir la moisissure. Les plus grands utilisateurs du mercure sont l'industrie de l'appareillage électrique et les fabricants de chlore et de soude caustique. On l'emploie comme catalyseur dans beaucoup de procédés chimiques de fabrication, notamment dans la fabrication du chlorure de vinyle, à la base de nombreuses matières plastiques. Le mercure et ses composés peuvent s'accumuler